



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

S/19161  
29 septembre 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 26 SEPTEMBRE 1987, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE  
LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la lettre de  
S. E. M. Ali Akbar Velayati, Ministre des affaires étrangères de la République  
islamique d'Iran.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la  
présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(signé) Mohammad Javad ZARIF

---

ANNEXE

Lettre adressée au Secrétaire général par le Ministre des affaires  
étrangères de la République islamique d'Iran

Comme vous le savez, il y a déjà quelque temps que le Gouvernement des Etats-Unis, par la présence accrue de ses bâtiments militaires dans le golfe Persique, provoque des troubles et exacerbe la crise dans la région. Chaque jour, en violant de façon flagrante les règles et réglementations internationales relatives au libre passage des navires et des avions dans les eaux du golfe Persique et de la mer d'Oman et au-dessus de ces eaux, ce gouvernement use de graves menaces à l'encontre de la République islamique d'Iran. La surenchère pratiquée par les Etats-Unis dans cette région essentielle a créé une situation explosive qui risque à tout moment de mettre gravement et irrémédiablement en péril la paix et la sécurité internationales.

Pour empêcher l'extension du conflit, la République islamique d'Iran a fait preuve jusqu'ici d'une grande modération. Toutefois, nous estimons nécessaire d'attirer votre attention sur l'initiative la plus grave et la plus dangereuse prise par les Etats-Unis d'Amérique. Le cargo iranien Iran-Ajr, naviguant sous immatriculation commerciale et transportant des vivres et du matériel, a été attaqué le 21 septembre 1987 à 23 h 35 dans les eaux internationales par des hélicoptères de combat appartenant aux Etats-Unis. Plusieurs membres de l'équipage sont tombés martyrs; d'autres ont été faits prisonniers par les forces américaines. ~~Parallèlement, les Etats-Unis prétendaient que ledit navire avait été photographié alors qu'il mouillait des mines dans les eaux de la région.~~ Toutefois, ils ont affirmé ensuite que ces photos ne pouvaient être développées. Qui plus est, pour faire disparaître la preuve de leur crime, les Etats-Unis ont emmené le bateau dans les eaux territoriales de Bahreïn et l'ont coulé. Le Gouvernement des Etats-Unis, qui se prétend impartial dans la guerre imposée à la République islamique d'Iran, ne peut avoir aucune raison légitime de perpétrer un crime aussi barbare en violation de toutes les règles et normes internationales. Il est clair que le motif fondamental de ce dangereux aventurisme militaire est uniquement d'exercer une pression politique et de s'ingérer dans les affaires de la République islamique d'Iran.

Il est clair que l'affirmation des Etats-Unis selon laquelle ledit navire posait des mines est une pure invention et qu'elle a été avancée dans le seul but de discréditer la République islamique d'Iran. Comment ce navire, qui était un bâtiment commercial de faible vitesse et non armé, pouvait-il servir à mouiller des mines? En fait, les Etats-Unis, incapables d'apporter la preuve de leurs allégations, ont fait sauter le bateau, détruisant ainsi la preuve de leur crime et l'élément le plus important démontrant que leurs allégations sont dénuées de fondement.

Dans les circonstances actuelles, le Gouvernement de la République islamique d'Iran vous prie instamment, ainsi que la communauté internationale, de condamner vigoureusement cet acte d'agression commis par les Etats-Unis, tout en procédant à une enquête et en appelant l'attention du Conseil de sécurité sur cette agression

manifeste qui a gravement mis en péril la paix et la sécurité internationales. Il faudrait aussi que le Gouvernement des Etats-Unis soit contraint de verser une indemnité pour les dommages subis et de retirer ses forces de la région.

Le Ministre des affaires étrangères  
de la République islamique d'Iran,

(Signé) Ali Akbar VELAYATI

-----

